



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avis de résultats de l'appel à candidature pour la création d'unités d'accueil pour les personnes en situation de handicap rare présentant un trouble du neuro-développement avec troubles sévères du comportement alimentaire et risque d'obésité

Avis d'appel à candidature publié le 2 décembre 2024.

Pour rappel, le présent appel à candidature avait pour objet le développement d'unités d'accueil (hébergement et accueil de jour) pour les personnes en situation de handicap rare présentant un trouble du neuro-développement avec troubles sévères du comportement alimentaire et risque d'obésité. Les publics concernés sont des adultes dès 18 ans présentant une obésité syndromique rare telle que les syndromes de : Prader Willi, Smith Magenis, Bardet Biedel, Cornelia De Lange, Kabuki et disposant d'une notification de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vers une maison d'accueil spécialisée.

Dans ce contexte, le présent appel à candidature prévoyait la création, en Île-de-France, de quatre unités de sept places – pouvant être géographiquement indépendantes - par extension de structures existantes. Ces unités fonctionneront sur une modalité de quatre places en hébergement et trois places en accueil de jour.

L'objectif de ces unités est de proposer un accompagnement adapté aux adultes concernés afin de promouvoir le développement de leurs compétences, en vue de les soutenir dans l'ensemble des étapes, des attentes, des aspirations, des centres d'intérêts de leur projet de vie d'adulte.

Après avoir analysé l'ensemble des dossiers, l'Agence régionale de santé Île-de-France a retenu les projets des porteurs suivants.

Organisme gestionnaire	ESMS porteur	Projets retenus
Association « Groupement des associations partenaires d'action sociale » (GAPAS)	Maison d'accueil spécialisée (MAS) « L'alter ego »	Deux unités de sept places
Association « Les papillons blancs de la colline »	Maison d'accueil spécialisée (MAS) « PAP TSA »	Deux unités de sept places

Fait à Saint-Denis, le 2/12/2025

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Île-de-France,
La Directrice de l'Autonomie

Signé

Stéphanie TALBOT